



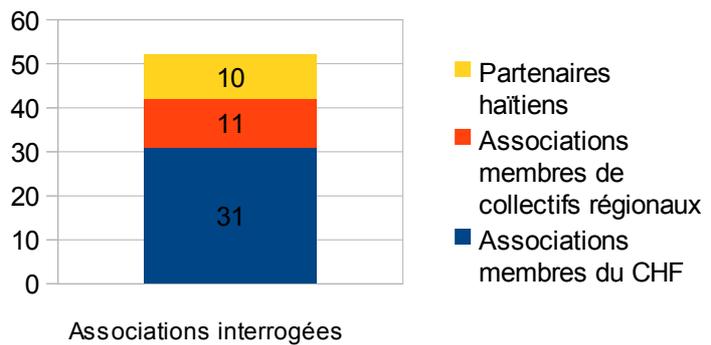
2011-2012 : États des lieux et perspectives du réseau associatif du Collectif Haïti de France

Contexte de l'enquête

Durée : Décembre 2011 à août 2012

Contexte : Continuité des enquêtes menées en 2007 et 2010. Reprise des recommandations de la dernière enquête :

- Établir un partenariat solide
- Renforcer les capacités des associations
- Mise en réseau des associations franco-haïtiennes



Objectif : Déterminer de quelle manière un collectif national peut être au plus proche des réalités de ses associations membres en identifiant les services à leur rendre.

Typologie du panel interrogé

Cette enquête a permis d'établir une typologie des associations qui **permet d'avoir une vision globale des membres du CHF. Si les associations sont toutes réunies autour d'un objectif commun qui est celui de soutenir Haïti dans son développement, elles présentent malgré tout des profils différents dont le CHF doit tenir compte pour répondre au mieux à leurs attentes.**

✓ **Association professionnalisée :** associations bénéficiant de la présence de salariés et/ou de bénévoles très disponibles, ce qui permet à la fois d'assurer un suivi au quotidien des activités de l'association mais aussi de professionnaliser les pratiques. Ces associations sont proches du CHF mais participent peu aux rencontres inter-associatives. Budget annuel > 100 000€

✓ **Association bénévole pro-active :** associations proches du CHF et investies dans la réflexion sur le partenariat. Ces associations reposent sur des équipes de bénévoles actifs, investies dans des regroupements au niveau régional et proches du CHF. Budget annuel > 10 000€

✓ **Association bénévole isolée :** associations éloignées du CHF et de collectifs régionaux. Ces associations rencontrent des difficultés de vie associative en France et elles sont parfois éloignées des bonnes pratiques du Guide Budget annuel < 10 000€

États des lieux et difficultés

→ Une réflexion sur le partenariat engagée, des moyens à renforcer

A travers le Guide des bonnes pratiques, l'enquête a montré que les différentes étapes étaient plus ou moins respectées par les associations membres. Selon les profils d'associations, on retrouve des pratiques distinctes. On remarquera notamment que ce qui posent un frein à la mise en place de ces bonnes pratiques sont les facteurs suivant :

- L'irrégularité des rencontres
- Comprendre les contextes haïtiano-français
- S'approprier le Guide des Bonnes Pratiques et l'appliquer

→ Des associations françaises parfois fragiles, un soutien à apporter

Assurer le suivi au quotidien d'une association en France n'est pas une tâche facile, souvent les bénévoles manquent de compétences et/ou de disponibilités. Pourtant, ces associations partagent toutes le souci de donner une autre image d'Haïti au grand public, elles organisent pour cela des actions en France mais rencontrent des difficultés récurrentes :

- La mobilisation des bénévoles
- La recherche de financement
- L'EAD et le plaidoyer: un manque de connaissances et de ressources

→ Des dynamiques de réseau à différentes échelles, une complémentarité à créer

L'analyse des processus de mise en réseau au niveau régional a montré des fonctionnements très différents d'une région à l'autre. Au niveau national, on note une dynamique réussie autour des rencontres nationales. Au niveau régional, on observe une grande diversité de fonctionnement des différents collectifs régionaux. Dans cette dynamique de mise en réseau, on relève :

- La difficulté pour certains collectifs régionaux à se structurer
- L'absence de positionnement du CHF vis-à-vis des collectifs régionaux
- La difficulté à s'ouvrir à de nouvelles associations hors des régions des collectifs

CONCLUSION : Recommandations et pistes de travail

En conclusion, l'enquête a permis de déterminer **trois recommandations majeures que le Collectif Haïti de France pourra prendre en compte pour ses orientations 2013/2016**. Ces recommandations devront intégrer la **typologie**, présentée en introduction, qui montre les différents profils d'associations au sein du CHF. Entre une **association professionnalisée**, une **association bénévole pro-active** et une **association bénévole isolée**, les difficultés et les besoins varient, et en tant que collectif, le CHF doit savoir répondre à leurs attentes et prendre en compte ces différents profils d'association.

Recommandation 1 : Venir en soutien aux associations membres ici pour renforcer leur partenariat là-bas

Cet axe de travail serait un nouveau champ d'action dans lequel s'engagerait le CHF. Pour le moment, le CHF remplit un rôle d'animation de réseau mais il n'a pas vocation à aider les associations dans leurs projets. L'enquête a montré qu'une partie des associations membres étaient pourtant en difficultés en France. Comment soutenir des projets en Haïti si l'association en France est fragile ? Le CHF doit s'engager sur ce plan, mais cela à la hauteur de ses possibilités. Une des attentes principales des associations membres est que le CHF remplisse un rôle d'aide et de soutien pour l'élaboration, la réalisation et le financement de leur projet. Suivre le projet associatif des 80 associations ne serait pas possible, mais le CHF pourrait en revanche **recueillir les données qui puissent aider les associations et se faire relais de ces informations**.

Plusieurs actions sont à envisager :

- **Veille sur les formations proposées dans les différentes régions**
- **Veille sur les appels à projets des régions, des fondations....**
- **Soutien dans les démarches d'accueil et d'envoi de volontaire par la diffusion de fiches pratiques**
- **Création d'outils facilitant la mise en place du cycle du projet : outil de diagnostic, outil de suivi, outil d'évaluation**

Recommandation 2 : Fédérer les associations derrière les campagnes portées par le Collectif Haïti de France

La mise en réseau des associations est un objectif que le Collectif a réussi à atteindre en créant des espaces de rencontres, en soutenant les dynamiques régionales et en mettant en place un outil de cartographie. Cependant, ces différents espaces ont parfois du mal à s'harmoniser entre eux alors qu'ils

devraient être complémentaires. **Le CHF doit créer une unité, un lien entre ces espaces afin de fédérer les associations entre elles et les collectifs régionaux avec le collectif national.** La question du respect des droits humains, qui est actuellement sujet de plaidoyer au CHF, peut devenir une thématique portée par le CHF et son réseau. **En mettant en place une stratégie d'éducation au développement et de plaidoyer à décliner au niveau local, le CHF poursuivra un double objectif d'animation de réseau et de plaidoyer en faveur des droits humains.**

Plusieurs actions sont à envisager :

- **Créer des outils d'éducation au développement pour sensibiliser les associations membres aux campagnes de plaidoyer portées par le CHF**
- **Amener les associations membres à mettre en place des actions d'EAD et de plaidoyer sur ces thématiques au niveau local.**
- **Proposer aux collectifs régionaux de se faire relais de ces campagnes afin de clarifier la position du CHF vis-à-vis des collectifs régionaux**
- **Identifier les moyens de communication à améliorer pour toucher de nouvelles associations**

Recommandation 3 : Replacer la solidarité franco-haïtienne dans un contexte global de luttes communes et de transformations sociales.

Les rencontres nationales et tout le travail fait autour de la réflexion sur le partenariat ont été suivi par une grande partie des associations membres, il faut donc poursuivre cette réflexion sur l'engagement des associations en Haïti. Déjà, en leur donnant les clés pour mettre en place les bonnes pratiques. Ensuite, en poursuivant la réflexion pour sortir de la logique projet. C'est notamment un des messages porté par des partenaires haïtiens. Toute association trouve sa raison d'être dans la concrétisation de projet, or il semble important de replacer la solidarité franco-haïtienne dans une contexte plus globale de luttes communes et de transformations sociales. Ce changement d'approche est déjà en marche et sera adoptée lors des prochaines rencontres nationales par l'organisation d'ateliers sur les droits humains.

Plusieurs actions sont à envisager :

- **Lancer des débats de fonds sur l'engagement des associations pour Haïti, à replacer dans un contexte mondial : quelle solidarité veut-on pour Haïti ? Dans quel but ?**
- **Rédiger des textes de positionnement du CHF sur différentes thématiques (agriculture, éducation, santé, parrainages...)**
- **Replacer le partenariat dans une dimension interculturelle via des formations spécifiques**
- **Poursuivre la démarche de capitalisation des savoirs-être et savoirs-faire des associations membres et enrichir le Guide à partir de ces savoirs-être et savoirs-faire identifiés**